



## Conférence proposée par le Réseau Noé

### « Les enjeux de propriété intellectuelle dans les projets 7<sup>ème</sup> PCRD »

Objectif : meilleure compréhension des règles de propriété intellectuelle dans les projets collaboratifs de recherche et développement, en partant de l'exemple des règles et modèles d'accords de partenariats sur des projets 7<sup>ème</sup> PCRD, dont les projets spécifiques aux PME.

**Vendredi 30 avril 2010 - 09h30-17h30**

**RENNES** - Salle de réunion - Université Européenne de Bretagne - 5, Bd Laënnec  
**BREST** (visioconférence) - Présidence de l'UBO - 3, rue des Archives

**Intervenant : Association Nationale de la Recherche et de la Technologie**



*L'ANRT est une association professionnelle spécialisée dans les partenariats de recherche associant recherche publique et entreprises.  
Point de Contact National 7<sup>ème</sup> PCRD pour les questions légales et financières,  
l'ANRT est membre du groupe de travail européen sur le modèle d'accord de consortium DESCA  
(accord de consortium type pour le 7<sup>ème</sup> PCRD).*

Cette conférence est financée par le réseau Noé, et par OSEO Bretagne dans le cadre du Réseau Entreprise Europe :  
<http://www.entreprise-europe-ouest.fr/>

Les membres du réseau Noé : Bretagne Innovation, CNRS, Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes, CRCI Bretagne, INRA, IRISA/INRIA, Mission pour le développement européen de la recherche en Bretagne, OSEO innovation, Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1, Université Rennes 2, Technopole Quimper-Cornouaille, Technopôle de Brest, Technopôle Trégor ANTICIPA.

# PROGRAMME

09h00-09h30	<b>Accueil des participants</b>
09h30	<b>Session 1 : Importance et hiérarchie des textes pertinents du 7<sup>e</sup> PCRD</b>
11h00 : pause	La PI dans le 7 <sup>e</sup> PCRD, les règles de participations, la convention de subvention et l'accord de consortium Rôle majeur de l'accord de consortium <i>Echanges entre les participants</i>
<b>12h30 – 13h30 : déjeuner</b>	
13h30	<b>Session 2 : Les enjeux et les scénarii de PI dans deux modèles d'accords de consortium (DESCA/IPCA)</b>
	La gouvernance du consortium commande ou affecte les décisions de PI Mise en perspective des points clés de PI <i>Echanges entre les participants</i>
15h00 : pause	<b>Session 3 : Les spécificités PI dans les projets PME du programme Capacités</b>
	La transaction : principale caractéristique PI de ces projets Les solutions envisageables pour les règles de PI <i>Echanges entre les participants</i>
17h30	<b>Clôture de la journée</b>

## Intervenants

**Alain Quévieux, chef du service Europe de l'ANRT** a participé à l'élaboration des règles du jeu et des contrats communautaires types pour le 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> PCRD, après avoir été représentant français dans le programme Innovation du 4<sup>e</sup> PCRD. Le service Europe de l'ANRT qu'il dirige est spécialisé dans les programmes de recherche en coopération multipartenaires, en particulier ceux financés par la Commission européenne. Il est le coordonnateur du Point de Contact National français pour les questions administratives, juridiques, financières et de propriété intellectuelle.

**François Brizard, responsable des affaires juridiques européennes à l'ANRT.** Après une expérience à la Cour de justice des Communautés européennes, il a rejoint l'ANRT fin 2008 pour accompagner les acteurs du 7<sup>e</sup> PCRD dans leur compréhension des règles en tant que Point de Contact National administratif, juridique et financier. Il participe à Bruxelles aux travaux du réseau des PCN et à la mise à jour des modèles d'accord de consortium du 7<sup>e</sup> PCRD. Il est l'un des rédacteurs de la lettre européenne de l'ANRT.